

# L'automne 2025 ressemble à un petit printemps

Après un été marqué par une sécheresse sévère, la pousse d'herbe automnale est comparable à celle d'un début de printemps. Les brebis bénéficient de cette ressource de qualité dont la valeur alimentaire va rester stable toute la saison.

## Une pousse d'herbe automnale exceptionnelle

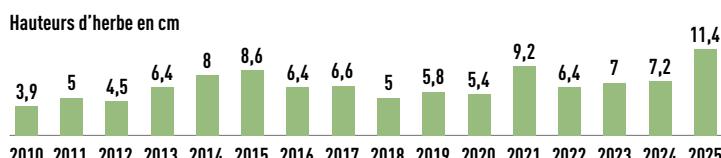
Sur le site d'innovation et de recherche du Mourier (87), la disponibilité en herbe n'a jamais été aussi élevée à la mi-octobre au cours des quinze dernières années. En effet, la hauteur d'herbe est de l'ordre de 11 cm sur les 30 ha mesurés contre 6,5 cm en moyenne de 2010 à 2024. De plus, la ressource est feuillue et donc d'excellente qualité. Des échantillons réalisés sur des prairies permanentes en Limousin indiquaient un taux de matière sèche de 20 %, c'est-à-dire supérieur à celui de l'herbe de printemps (12 à 15 %). Qu'elles soient riches ou pauvres en légumineuses, la teneur en énergie de l'herbe est de l'ordre de 0,9 UFL ; celle en azote de 100 g de PDI par kg de matière sèche<sup>1</sup>. Ces valeurs sont équivalentes à celles d'un aliment complet pour les agneaux en bergerie. Selon les conditions climatiques, les repousses peuvent se poursuivre et assurer un pâturage jusqu'à la fin de l'automne.

<sup>1</sup> Source : "Prairies permanentes : des références pour valoriser leur diversité" (Institut de l'Élevage 2010).



IL EST ENCORE TEMPS de retaper les brebis gestantes qui ne sont pas en état lors du constat de gestation. Le poids et la vigueur des agneaux à la naissance sont en jeu.

## HAUTEURS D'HERBE MESURÉES À LA MI-OCTOBRE sur 30 ha de 2010 à 2025 au CIRPO, sur le site du Mourier (87)



Source : CIRPO 2025

**En automne, l'herbe est d'excellente valeur alimentaire.**

## C'est la saison des épandages de fumier

Un apport de fumier à l'automne sur les prairies permet de densifier la flore, augmenter la résistance à la sécheresse, tout en conservant l'appétence de l'herbe au pâturage au printemps. De plus, l'épandage d'automne laisse le temps au fumier de se minéraliser et de libérer ses éléments fertilisants lors du printemps suivant. Il est recommandé d'épandre ses effluents après la période de pâturage tout en respectant le calendrier réglementaire d'épandage (se reporter au programme d'actions nitrates de votre région). Toutefois, il est possible d'épandre entre deux cycles de pâturage avec une période de 5 semaines entre l'épandage et le retour des animaux au pâturage en veillant à ce que les effluents soient bien décomposés. Les apports de fumier vieilli ou de compost à l'automne sont particulièrement bien adaptés sur prairies car ils constituent des amendements complets. Plus riches en azote, phosphore et potasse, les fumiers d'ovins sont épandus à raison de 10 à 12 tonnes par ha.

## WEBINAIRE D'INFOS > INSCRIPTION ICI

Pour connaître la valeur agronomique du fumier de plaquettes de bois, rendez-vous le 1<sup>er</sup> décembre à 11 h.





## Test d'efficacité d'un antiparasitaire contre les strongles

Le test de réduction des intensités d'excrétion d'œufs de strongles digestifs dans les matières fécales peut être réalisé avec tous les produits antiparasitaires. Ce test, qui identifie une éventuelle résistance des strongles aux produits antiparasitaires, s'appuie sur les excréptions des brebis par la réalisation de coproscopies avant et après un traitement antiparasitaire. Le pourcentage de réduction obtenu donne une estimation de la résistance de la population de strongles digestifs vis-à-vis de l'antiparasitaire testé.

### → **POUR PLUS D'INFOS > CLIQUEZ ICI**

Pour accéder à la fiche technique

“Évaluer la résistance des strongles digestifs aux antiparasitaires” disponible en ligne

## Élever les agneaux « au biberon » est encore rentable

Un agneau élevé à la louve consomme environ 15 kg de poudre de lait pour un sevrage à partir de 35 jours soit un coût de 45 € par animal. À cela, il faut ajouter environ 100 kg d'aliment jusqu'à la vente, soit 38 €. Avec la paille et les traitements éventuels (vaccins, antiparasitaire...), le coût total est de l'ordre de 85 à 90 € par animal sans compter le travail ni l'amortissement de la louve. Mais cet intérêt économique reste soumis à la condition d'un faible taux de mortalité des agneaux. Et pour y parvenir, plusieurs conditions sont nécessaires.

### → **POUR PLUS D'INFOS > CLIQUEZ ICI**

Pour accéder à la fiche technique

“Les règles de base en allaitement artificiel” disponible en ligne

### → **VIDÉOS “Des agneaux élevés à la louve en bonne santé”**

**Épisode 1**  
→ ICI

**Épisode 2**  
→ ICI



## Agenda

- Le 1<sup>er</sup> décembre de 11h à midi : Webinaire CIRPO “Les plaquettes de bois en litière pour les ovins : modes d'emploi de la récolte à la valorisation du fumier sur prairies.” [Inscription ici](#)
- Le 9 décembre 2025 : Journée de l'Élevage de la Vienne sur les coûts de production.  
[Demande de renseignements ici](#)

### POUR EN SAVOIR PLUS :

Des fiches techniques, des podcasts et des vidéos sont disponibles en ligne sur [idele.fr](http://idele.fr) et [inn-ovin.fr](http://inn-ovin.fr)

Prochaine lettre en décembre 2025

Document réalisé par les techniciens des structures adhérents au CIRPO des régions Nouvelle-Aquitaine et Centre-Val de Loire.

Membres du comité de rédaction de cette lettre :

Théo Boistard (Chambre d'agriculture du Cher), Alice Claessens (Chambre d'agriculture de la Vienne), Jérôme Dubouis (les Producteurs de la Marche), Julien Vaisset (Chambre d'agriculture de la Creuse) et Laurence Sagot (idele/CIRPO).

Avec la participation de Pauline Hernandez (Chambre d'agriculture de l'Indre).

Coordonné et rédigé par Laurence Sagot (CIRPO/idele).

Avec le soutien financier de :

